
L'APERTURA DEGLI ARCHIVI DELLA SANTA SEDE PER IL PONTIFICATO DI PIO XII. PREPARAZIONE, RISORSE E OPPORTUNITÀ

Compte-rendu de la journée d'étude qui s'est tenue à Rome, à l'Istituto Patristico Augustinianum, le 21 février 2020

Auteur : Marie Levant

Résumé de la journée

Le 4 mars 2019, le pape François annonçait l'ouverture, à l'échéance d'une année, des archives du pontificat de Pie XII. Le lundi 2 mars 2020, les chercheurs avaient donc accès à ces dizaines de milliers de cartons, avant que les différents centres d'archives du Saint-Siège ne ferment leurs portes en raison de l'épidémie de coronavirus. Cette ouverture fut néanmoins précédée d'une journée d'étude qui s'est tenue à l'Istituto Patristico Augustinianum, à Rome, le 21 février, dans le but d'expliquer aux chercheurs et journalistes présents – plus d'une centaine – le travail de préparation des ressources archivistiques, d'exposer les modalités d'accès aux documents, et d'offrir un panorama des fonds ouverts à la consultation, à la fois en matière d'étendue archivistique, d'avancement du catalogage, et d'opportunités de recherche. Introduite par les cardinaux Pietro Parolin, secrétaire d'État, et José Tolentino de Mendonça, archiviste et bibliothécaire du Saint-Siège, la journée fut modérée par Paolo Vian, vice-préfet des Archives apostoliques vaticanes (AAV), et conclue par son préfet, Mgr Pagano, à l'origine de l'initiative. Sont intervenus les responsables et archivistes des AAV, des Archives historiques de la Secrétairerie d'État, des Archives de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et de plusieurs autres dicastères – Cong. pour l'Évangélisation des Peuples, Cong. pour les Églises orientales, Pénitencerie apostolique, et Fabrique de Saint-Pierre –, ce qui a permis d'élargir l'horizon habituel des archives romaines, de mieux connaître et parfois de découvrir des centres et des fonds d'archives moins fréquentés.

Il fut question du gouvernement de l'Église, de la diplomatie du Saint-Siège en temps de guerre, de la charité du Saint-Père et de son attitude face à la Shoah, de l'art sacré et de la reconstruction des églises, des tensions et bouleversements qui traversent l'Église catholique, et plus généralement des mutations socio-religieuses et des défis que pose la période. L'ambition n'était pas d'apporter une synthèse mais des indications sur la composition des fonds, sur les manques et les lacunes dans la documentation, mais aussi d'en illustrer la richesse et la variété. Nombre de dossiers susceptibles d'intéresser les chercheurs ont ainsi été évoqués, offrant l'occasion de dévoiler quelques documents singuliers parmi lesquels une note de 1941 sur le séminariste Albino Luciani – futur Jean-Paul I^{er} –, une lettre au pape de la future mère Teresa pour la reconnaissance de sa congrégation missionnaire, ou le rapport de l'évêque de Nasaki sur la destruction totale de la ville. Si les discussions ont beaucoup porté sur la mise en œuvre d'une extraordinaire administration de la charité, la question plus polémique de l'extermination des Juifs et des « silences » de Pie XII ne fut pas centrale. Il est toutefois indéniable que ce nouveau matériel documentaire permettra une lecture historique plus complète de l'attitude du Saint-Siège face aux drames de la Seconde Guerre mondiale.

Compte-rendu détaillé de la journée

Introduction

Pour **José Tolentino de Mendonça, cardinal archiviste et bibliothécaire**, l'ouverture des fonds Pie XII, qui fait suite à des années d'intense préparation, confirme la ligne entreprise par la papauté depuis Léon XIII : l'Église ne craint pas l'histoire – comme l'a affirmé le pape François –, elle fait confiance aux scientifiques. Ces documents serviront les études historiques, et à travers elles la recherche humaine de la vérité. La complexité et la densité de ce nouveau matériel archivistique, provenant d'une multiplicité d'organismes et de dicastères, ont conduit à organiser cette journée d'étude, afin d'aider les chercheurs dans leur préparation. Son Éminence a attiré l'attention sur les vastes horizons qui s'ouvrent à la considération des chercheurs : le pontificat de Pie XII est traversé par l'explosion des haines, l'extermination des Juifs et le second conflit mondial, mais aussi par les difficiles sorties de guerre, la reconstruction, la décolonisation et la Guerre froide ; dans le même temps, il représente une page fondamentale de la marche du peuple de Dieu, au regard des développements théologiques et missionnaires, de l'engagement caritatif, du témoignage des ordres religieux et du laïcat, et enfin de la maturation d'une sensibilité qui prépare la saison conciliaire.

Le **cardinal Secrétaire d'État Pietro Parolin** a redit le long mais nécessaire travail de catalogage et de préparation du matériel à destination des chercheurs, et fait valoir sur ce point une nette avancée : les inventaires sont presque tous disponibles sous format digital. Son Éminence a par ailleurs rappelé le caractère symbolique de la date du 2 mars, jour de l'ouverture de ces nouvelles archives, mais avant cela date de naissance d'Eugenio Pacelli (1876), et date de son élection au trône de Pierre (1939). Il a terminé son allocution en soulignant le service inestimable rendu par Mgr Pagano, préfet des Archives apostoliques vaticanes (AAV), en organisant cette journée.

Archivio Apostolico Vaticano

Alejandro M. Dieguez (*Il governo della Chiesa*) a présenté les fonds immenses de la Secrétairerie d'État aux AAV, et son inventaire de 1045 pages, digitalisé et classé par année et par *titolo* – subsides, associations catholiques, ordres religieux, diocèses, États, corps diplomatique, etc. Il a donné un aperçu général des dossiers très divers qu'il contient, parmi lesquels on peut retenir : les célèbres manuscrits de la Mer morte, le mouvement liturgique, l'antisémitisme dans le clergé, la cause féministe, la crainte du protestantisme, le décret de 1949 contre le communisme, ou bien encore des rencontres diverses, avec le rabbin de Jérusalem ou des représentants du bouddhisme par exemple. On y trouvera des éléments relatifs aux encycliques du pontife, *Divino Afflante Spiritu* (1943), *Mediatori Dei* (1947) et *Humani Generis* (1950) notamment – parmi les 41 encycliques publiées –, en ce qui concerne leur publication et leur réception ; on se tournera en revanche vers les archives de l'ex Saint-Office quant au processus de rédaction. La réouverture du dossier relatif à l'expression « pro perfidis Judaeis » dans la prière du samedi saint, en 1948, devrait aussi intéresser les chercheurs. A. Dieguez a aussi attiré l'attention sur les fonds des congrégations romaines également conservés aux AAV, comme ceux de la Cong. du Concile – avec la documentation des visites *ad limina*, des sources sur la gestion des biens ecclésiastiques, et, dans le cas de la France, sur la question des prêtres ouvriers –, de la Cong. pour le culte divin et la discipline des sacrements, ou de la Chancellerie apostolique – l'expédition des bulles pour les nouveaux diocèses est d'ailleurs un bon indicateur de l'expansion géographique de l'Église catholique. Deux autres fonds mériteraient encore l'attention des chercheurs : ceux de l'année sainte 1950, et ceux de la Commission pontificale pour la cinématographie. Dans tous les cas, les historiens auront intérêt à croiser les différents fonds disponibles.

Luca Carboni (*Aspetti della diplomazia del papa: le rappresentanze pontificie*), coordinateur des travaux sur les représentations pontificales, a indiqué la classification classique des archives d'une représentation pontificale sous Pie XII : *Santo Padre, Nunzio e Nunziatura Segretaria di Stato (I-II sezione), Curia Romana (Congregazioni, Tribunali e Uffici), Gerarchia Ecclesiastica Locale (Diocesi, Vicariati, Prefetture), Capo di Stato e Governo, Corpo Diplomatico, Religiosi*

(*Maschili e Femminili*), *Seminari e Università Cattoliche*, *Associazioni Cattoliche (Nazionali e Internazionali)*, *Organizzazioni Internazionali (governative e non governative)*. On compte, pour le pontificat de Pie XII, 73 représentations diplomatiques du Saint-Siège, dont les fonds sont ou seront rendus disponibles à la recherche. Cependant, le travail de préparation est considérable, en raison, d'une part, de l'accroissement considérable de la documentation produite, d'autre part d'un certain nombre de vicissitudes (des archives détruites et dispersées notamment). Luca Carboni a fait part de quelques données : par exemple, la hausse du nombre des nonciatures par rapport aux délégations apostoliques durant le pontificat (33 nonciatures et internonciatures en 1939, 42 en 1958), notamment dans le Moyen-Orient. Ont été évoquées les difficultés qui regardent l'Amérique – les archives de la représentation de Colombie ont été pratiquement détruites, tandis que celles de Washington sont toujours partielles –, l'Afrique – des représentations n'ont pas encore versé ou seulement récemment leurs archives – et surtout l'Europe centre-orientale, où, après la fermeture des représentations diplomatiques, les archives ne sont parvenues à Rome que difficilement et de manière très certainement incomplète (pour rappel, les représentations ont fermé en 1939 en Pologne, en 1940 en Lettonie, Lituanie et Estonie, en 1945 en Hongrie et en Albanie, en 1949 en Bulgarie, en 1950 en Tchécoslovaquie et en Roumanie, en 1952 en Yougoslavie).

Les historiens, par ailleurs, pourront tirer profit des archives dites « agrégées » ou « insérées », parmi lesquelles : une série concernant la Grèce parmi les fonds de la D.A. de Turquie ; la mission pontificale d'assistance et la visite apostolique en Sarre parmi les fonds de la nonciature d'Allemagne ; les papiers Hurley dans ceux de la nonciature de Washington ; les archives Kurtev dans ceux de la D.A de Bulgarie ; les papiers Marton et Durcovici dans ceux de la nonciature de Roumanie ; et les archives du chargé d'affaire auprès du gouvernement polonais en exil dans les fonds de la nonciature de Paris et dans ceux de la délégation en Grande-Bretagne.

Giovanni Coco (*La guerra e il dopoguerra*) a d'abord rappelé que les onze volumes des *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale* (ADSS), publiés entre 1965 et 1981, constituent un matériel documentaire dense et précieux, mais sélectif. Le « mare magnum » que forment les sources de l'AAV apporte un complément d'autant plus nécessaire que la documentation des ADSS provenait essentiellement de l'ex-Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et assez peu des Archives secrètes vaticanes.

G. Coco a donné à voir ce que peuvent recueillir les AAV sur la guerre et l'après-guerre. Le fonds *Segreteria di Stato – Affari generali* est particulièrement dense et riche, surtout après la mort du secrétaire d'État Luigi Maglione (1944). Il se compose de pas moins de 5 000 cartons, inventoriés sur près de 15 000 pages, toutes digitalisées. On y trouvera d'épais dossiers, par exemple sur les secours pontificaux, les procès de Nuremberg, la question œcuménique, le *rinnovamento* dans l'Église et les craintes qu'il suscite, ainsi qu'un certain nombre de requêtes relatives aux Juifs persécutés ; dans ce dernier cas, la documentation est disparate – demandes de subsides et d'asile, appels collectifs, démarches au sujet du décret d'aryanisation – partielle, et à compléter dans les séries des représentations du Saint-Siège (la D.A des États-Unis notamment) ou de la *Commissione soccorsi*. Ce fonds, par ailleurs, complètera utilement le fonds *Prigionieri di Guerra*. Les *carte Francesco Rizzo*, qui fut chargé d'affaire Italie auprès du Saint-Siège de 1943 à 1945, contiennent des documents relatifs notamment aux événements de l'été 1943, à la résistance à Rome et à l'action clandestine des partis politiques. Les *carte della segreteria Montini* – dont le classement n'est pas achevé – démontrent à la fois l'importance des rapports transocéaniques dans le fonctionnement de la diplomatie vaticane, et l'impuissance du pontife face aux événements de la guerre. Les *carte Pio XII* sont parvenues désorganisées et en mauvais état de conservation ; on y trouvera au moins, dans l'immédiat, les minutes des discours d'Eugenio Pacelli depuis 1907 jusqu'à sa mort – y compris sur Radio Vatican –, ainsi que des notes sur la persécution dans le Troisième Reich depuis 1933 – dont celles rédigées par l'ancien leader du Zentrum, Joseph Wirth.

En ce qui concerne les archives des nonciatures et délégations apostoliques, G. Coco a mentionné les manques importants concernant l'Europe médiane. Ainsi, à Budapest, les archives ont été détruites par la volonté du nonce Rotta afin qu'elles ne tombent pas dans les mains des Soviétiques, tandis que de Slovaquie elles ne sont jamais arrivées jusqu'à Rome ; pour Berlin, la documentation est fort mince jusqu'en 1944, en raison de la destruction du palais de la nonciature. En revanche, on trouvera bien des sources sur le procès Stepinac dans les fonds de la nonciature de Yougoslavie, et sur la suppression de l'Église gréco-catholique dans ceux de la nonciature de Roumanie. Sur ces pays,

après la fermeture des nonciatures, les documents passent dans la série *Affari generali* de la Secrétairerie d'État. Plus complètes sont les archives des représentations d'Europe occidentale. Celles de la représentation de Washington demeurent partielles, en raison du mode de versement particulier aux AAV – par *titoli* et non par période – mais couvrent un large horizon géographique ; aussi pourra-t-on y trouver un fascicule sur l'usage de l'arme atomique et un rapport de l'évêque de Nagasaki sur la destruction totale de sa ville.

Francesca di Giovanni et Giuseppina Roselli (*La carità del papa*) ont classé les fonds de la *Commissione Soccorsi*, instituée dès 1939 pour assister les prisonniers, les réfugiés et les déplacés, en Italie, en Europe et parfois au-delà. Il s'agit de faire parvenir des secours aux prisonniers des camps et d'échanger les informations à leur sujet, *via* les nonces et les délégués apostoliques. Les requêtes reçues visent aussi des départs pour des pays neutres comme la Suisse, l'Espagne ou en Amérique du Sud, ainsi que des aides d'urgence, comme après les bombardements de Rome. Après la guerre, elles visent davantage les secours à apporter aux orphelins, la distribution de médicaments, le relogement des sans-abris, les besoins du clergé. Dans le cas des prisonniers, elle coordonne son action avec celle du désormais bien connu *Ufficio informazione vaticano per i prigionieri di guerra*, ouvert aux chercheurs depuis déjà 2004 : celui-ci transmet les informations et les courriers, en lien avec la Croix-Rouge ; la *Commissione* distribue les secours. Dans le domaine de la charité vaticane, deux autres organismes sont essentiels. L'*Ufficio migrazione*, institué en 1946 et qui dure jusqu'en 1966, compte près de 70 cartons couvrant l'ensemble du processus migratoire, du départ à l'arrivée. Il concerne autant le retour des prisonniers et déplacés que les migrations de la pauvreté, accrues à la sortie du conflit. Figure aussi dans ce fonds une série de notes sur les conférences et congrès internationaux sur la question. Le très large fonds *Beneficenza pontificia (1939-1968)* est constitué de plus de 2 000 cartons, et classé en quatre séries : I. subsides individuels ; II. subsides aux diocèses ; III. Rome (personnes, institutions, églises) ; IV. Associations, églises (Italie et hors d'Italie).

Gianfranco Armando (*La carità del papa*) s'est occupé durant plusieurs années du classement des fonds de la *Pontificia Opera di Assistenza* (POA). L'organisme fut fondé en avril 1944 pour les prisonniers, réfugiés et déplacés, et confié à Mgr Ferdinando Baldelli, qui œuvrait à Rome depuis les années 1920 pour accompagner l'émigration vers les États-Unis. Baldelli est aussi connu pour son rôle à la tête de l'Opera Nazionale per l'assistenza religiosa e morale degli operai (ONARMO) et de ses bien connus « Cappellani del lavoro ». Né comme Pontificia Commissione di Assistenza ai profughi (Pca), l'organisme prit en 1953 le nom de Pontificia Opera di Assistenza (POA) et reçut au même moment un statut propre. Au sortir de la guerre, rapidement dépassée par la croissance rapide et l'urgence des besoins, la POA reçut cependant un net soutien de la part des États comme des organisations internationales. L'action déployée doit beaucoup, en particulier, au plan Marshall et à la *National Catholic Welfare Conference* – la conférence épiscopale américaine. L'action de la POA couvrait toute l'Europe, mais était particulièrement développée en Italie, auprès des réfugiés et déplacés de Dalmatie, d'Istrie, du Dodécanèse et de l'Afrique coloniale italienne, mais aussi du Tessin et du Tyrol. Elle se recentra davantage encore sur l'Italie passé l'immédiat après-guerre, en même temps qu'elle visa davantage l'assistance aux familles en difficultés et aux enfants : distribution de repas, colonies de vacances, secours spirituels, envoi de chapelains dans différents organismes d'assistance sociale ; mais aussi assistance et accompagnement dans la migration, *via* une présence accrue dans les gares et les ports. Si la Filmoteca Vaticana a récemment fait l'acquisition d'une série de films qui illustrent l'activité de la POA, les chercheurs trouveront aux AAV un peu plus d'un millier de cartons, riches notamment d'un extraordinaire fond photographique.

Daniele De Marchis (*L'arte sacra e la ricostruzione delle chiese*) s'est occupé de la *Pontificia Commissione Centrale per l'Arte Sacra in Italia*, instituée en 1924 pour la production et la sauvegarde de l'art sacré, et dont le rôle fut considérablement accru après la Seconde Guerre mondiale pour restaurer, parfois reconstruire, les églises et plus généralement le patrimoine sacré détruits ou endommagés. Les archives témoignent de l'engagement financier considérable de l'État italien, du développement industriel et urbain du pays, qui conduit à ériger de nouvelles paroisses, mais aussi de la compétition, sur ce terrain, entre catholiques et protestants.

Altri Archivi

Mgr Assunto Scotti a présenté un fonds moins connu des chercheurs : l'**Archivio della Sezione per gli Affari Generali della Segreteria di Stato**, cette section de la Secrétairerie d'État proche d'un ministère des affaires intérieures, qui coordonne plusieurs bureaux du Saint-Siège et publie notamment les *Acta Apostolicae Sedis*. Ce fonds, longtemps composé de 360 rubriques subdivisées par années, fut réorganisé sous Pie XII, en 1936. Les *schedine* existantes sont plus complètes, tandis que le nouveau *titolario* est désormais constitué de 25 catégories, classées par ordre alphabétique (par ex. *Amministrazione palatine* ; *Archivi, biblioteche e musei* ; *Associazioni cattoliche* ; *commissioni e comitati* , *corpi armati pontefici* (*Guarda svizzera, nobile*, etc) ; *curia romana* (qui comprends une correspondance entre la Secr. d'État et les cong. romaines) ; *diocesi* (entre le Saint-Siège et les diocèses) ; *rappresentanze* (entre la Secr. d'État et les nonciatures et D.A) ; *seminari e università cattoliche* ; *Stati e corpo diplomatico*, qui est probablement la section la plus politique.

L'**Archivio Storico della Sezione per i Rapporti con gli Stati della Segreteria di Stato**, dont **Johan Ickx** est le responsable, conserve les documents de la Sacra Congregazione degli Affari Ecclesiastici Straordinari (fonds AA.EE.SS.), ses sessions notamment, et quelques autres fonds – dont les archives Casaroli, déjà disponibles pour la consultation. Par leur nature essentiellement politique, puisque le dicastère est en lien avec les nonciatures, les gouvernements et les institutions internationales, ces archives ont attiré et continuent d'attirer l'intérêt et la curiosité. Le fonds principal est classé par pays ; s'y ajoutent quelques séries plus spécifiques et thématiques. Le projet de digitalisation de toute la documentation du pontificat de Pie XII a été commencé il y a plusieurs années. Un *software* spécifique a été élaboré, à même de supporter, sur le temps longs, une telle masse documentaire, de même que de nouvelles méthode d'archivage ont été pensées et mises en œuvre. A ce jour, 1 million 300 000 documents ont été digitalisés – soit 1800 cartons ; ils seront complétés dans les temps qui viennent d'un peu plus de 700 000 autres documents – environ 1300 cartons. Il fut décidé de réaliser ce travail progressivement, non pas par série, mais par année. La période de la Seconde Guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre, soit jusqu'en 1948, est faite : ce sont essentiellement les années suivantes qu'il reste à digitaliser. Le choix de la digitalisation totale présente un double avantage : d'une part, les documents sont préservés de leur inévitable détérioration papier ; d'autre part, chaque lecteur – dans la limite des 20 personnes autorisées dans la salle de lecture – peut, simultanément aux autres, accéder à la totalité des inventaires et des documents ouverts à la consultation à partir des postes informatiques placés à disposition. En outre, le lecteur peut directement, à partir du logiciel, demander l'impression des documents souhaités. En revanche, les fonds Pie XI resteront consultables en version papier.

Si presque toutes les séries contiennent, pour la période du conflit, des demandes de secours pour les populations persécutées en Europe, la question juive fait l'objet d'une série spécifique, intitulé « Ebrei » ; les 170 fascicules qu'elle contient concernent les aides demandées et parfois octroyées pour des catholiques d'origine juive en majeure partie, et dans une moindre mesure pour des Juifs non convertis. D'une manière générale, cette documentation témoigne de l'action du Saint-Siège face aux drames de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah, de la haine du régime nazi envers l'Église catholique, de l'incroyable action humanitaire déployée à la fin du conflit, mais aussi de l'intensification des rapports multilatéraux du Saint-Siège – voir en particulier le fond *Organizzazioni Internazionali*, partiellement digitalisé à ce stade, d'un peu plus de 100 000 documents. Le matériel est encore substantiel sur les pays d'Europe centre-orientale – sous l'occupation nazie puis sous le communisme –, sur la situation de l'Église catholique en Amérique latine, et sur la décolonisation. On notera par ailleurs l'existence d'un fond quelque peu étonnant, celui du *Servizio Ascolto Radio Estere*, qui correspond à l'écoute et la transcription par un groupe de religieuses des principaux programmes radiophoniques de par le monde, entre 1943 et 1954, et dont la digitalisation est en cours.

Mgr Alejandro Cifres est responsable de l'**Archivio della Congregazione per la Dottrina della Fede** (ex Saint-Office). Les documents qu'il contient relatifs au nouveau pontificat représentent environ 220 mètres de linéaires, pour 1749 unités archivistiques (hors positions ouvertes sous le pontificat précédent). Ces dossiers couvrent presque toutes les questions devenues prégnantes au moment de Vatican II et pour certaines encore aujourd'hui. Les séries *Rerum Variarum* et *Dubia Varia* (505 cartons) prédominent. Les thématiques sont vastes : questions œcuméniques et interreligieuses (rapports interconfessionnels, intercommunion, naissance du Conseil œcuménique des Églises,

rapports avec l'islam, le judaïsme et le bouddhisme, etc) ; questions liées à la guerre et aux transformations causées (usage mixte des églises, bénédiction des drapeaux, assistance spirituelle auprès des prisonniers) ; questions touchant aux rapports entre religion et politique (notamment en Italie, qu'il s'agisse du fascisme ou, après la guerre, de la collaboration avec des partis et mouvements de gauche, mais on trouvera aussi un dossier sur les formes de culte rendu à Evita Peron en Argentine) ; les initiatives qui se rapportent à la doctrine sociale de l'Église (prêtres-ouvriers, initiatives de Lercaro à Bologne) ; questions de bioéthique (contrôle des naissances, avortement et stérilisation, fécondation artificielle, euthanasie, etc) ; questions relatives aux mœurs et aux transformations au sein des familles (mode, sport) ; questions relatives aux pratiques sacramentelles, à la discipline ecclésiastique, aux œuvres d'art profane ; processus de rédaction d'un certain nombre d'encycliques (dont *Mystici Corporis* et *Humani Generis*) ; un grand nombre de dossiers personnels (parmi lesquels le père Coughlin aux États-Unis, Stepinac, Giorgio La Pira, ou bien même Montini).

Les séries relative à l'Index et à la censure des livres couvrent 146 cartons. La France constitue la nation qui, de ce point de vue, suscite le plus de craintes après l'Italie (on pense à Gide, Sartre, et Teilhard de Chardin, mais aussi à Maritain, Congar, de Lubac, Guittou, Chenu, tandis que plusieurs revues et un mouvement comme *Pax Christi* sont étroitement observés), quand bien même les effets de la littérature russe et de la mystique orientale sur les catholiques inquiète. On retrouvera là aussi des dossiers relatifs à la morale personnelle et sexuelle (notamment sur la corporéité dans la prière à travers la danse), à l'influence dangereuse des idées et mouvements communistes chez les catholiques.

La série des *Devotiones variae* (183 cartons) concerne essentiellement les révélations et apparitions, les pratiques mystiques et des dévotions particulières ou interdites ; on y trouvera aussi des dossiers sur les phénomènes d'obsession diabolique et les actes d'exorcisme. Le fonds *Archivio della Beata Vergine Maria*, spécifique aux apparitions mariales et surtout à la proclamation du dogme de l'assomption, n'est actuellement que partiellement consultable.

Luis Manuel Cuna Ramos a dressé un état des lieux des sources disponibles à l'**Archivio Storico della Congregazione per l'Evangelizzazione dei Popoli (de Propaganda Fide)**. Elles remontent à la naissance du dicastère en charge des œuvres missionnaires de l'Église, en 1622, et sont donc ouvertes à la consultation jusqu'en 1958. Le fonds principal est celui des *Actae Sacrae Congregationis* (ou *Acta*), qui contient les rapports du préfet ou du secrétaire de la Cong., ainsi que les résolutions de ses membres, ce qui en fait pratiquement le miroir de l'activité officielle du dicastère. Il se décline, pour le pontificat de Pie XII, en 16 volumes. La « nouvelle série » renvoie à la période contemporaine, depuis 1893, date à laquelle ont été adoptés les rubriques et protocoles (reportés sur chaque document). On introduit par ailleurs des sous-rubriques en 1923 : parallèlement, rubriques et sous-rubriques deviennent essentiellement géographiques (plutôt que thématiques), tandis que chaque volume contient un index final thématique. On peut ajouter à ces deux principaux fonds deux autres séries : celle des Brefs et des Bulles, qui recueille tous les décrets de la Cong. ; une série « Varia » qui concerne notamment les membres du dicastère.

La petite salle de lecture de l'**Archivio Storico della Congregazione per le Chiese Orientali** ne laisse pas présager de l'ampleur et de la richesse de ses fonds, qu'est venu présenter leur archiviste, **Gianpaolo Rigotti**. En effet, la Cong. pour les Églises orientales conserve dans ses Archives toute la documentation produite dans le cadre du dicastère depuis sa fondation, en 1917 ; s'y ajoute le fond documentaire de la section pour les affaires de l'Église catholique de rite oriental, créée en 1862 au sein de la Cong. de Propaganda Fide. En 1928 fut adopté le système de classement en vigueur aujourd'hui : chaque « affaire » est identifiée par un numéro de protocole, donné au 1^{er} document et reporté sur les suivants jusqu'à résolution ; les fascicules et cartons sont classés en deux principales séries. Le *titolario* comprend une première série générale (Oriente-Affari generali) divisée en une soixantaine de sous-séries (de nature administratives, par exemple, contenant aussi la correspondance avec les nonciatures et délégations apostoliques concernées, relatives au droit canonique oriental, à des organismes et institutions liés au dicastère, aux œuvres d'assistance et de secours, ou bien aux questions matrimoniales, à l'unité de l'Église, aux différents ordres religieux, etc). Suivent 20 séries spécifiques, qui renvoient aux différentes Églises catholiques orientales et à la liturgie : ces séries sont subdivisées en sous-séries par éparchie, région, institution religieuse, etc. Le lecteur trouvera plusieurs

instruments de recherche, parmi lesquels : des registres des protocoles, des décrets et des rescrits ; un répertoire des bulles, brefs et lettres apostoliques ; un index des *ponenze* de la Cong.

Pour la période du pontificat de Pie XII, on compte environ 1200 cartons, pour 120 mètres de linéaire. Quelques premières observations peuvent être faites. Tout d'abord, émerge sans nul doute la figure du cardinal Tisserant, notamment par ses interventions précises et ses retours récurrents sur chaque minute, que l'on reconnaît très nettement, et qui « coinvolge lo studioso ». Une attention croissante est portée à la formation et à la connaissance du monde oriental : sur place, *via* les ordres religieux, qui prennent aussi une importance plus forte, mais aussi au moyen de la presse, des associations catholiques, des œuvres et du catéchisme ; il s'agit aussi de la formation du clergé, une vingtaine d'instituts de formation étant inaugurés ou relancés pour la formation pastorale des plus jeunes surtout.

La question des persécutions et de la diaspora n'est pas neuve mais toujours prégnante. On suit la trace de ces vagues migratoires vers l'Europe occidentale, les États-Unis et l'Amérique du Sud. On retrouvera parmi ces milliers de fascicules des données statistiques précieuses sur les émigrations russe et arménienne en particulier, des informations de nature biographiques et relatives à la micro-storia (clercs, artistes, militaires, artistes, etc), le témoignage des activités éducatives et de formation soutenues par le dicastère. On apprendra sur la configuration de la hiérarchie orientale aux États-Unis, pays qui recueille le plus grand nombre d'Églises orientales (au nombre de 10). Autre thème majeur dans les archives du dicastère pour la période : celui de la solidarité et des œuvres de bienfaisance, via la CNEWA (*Catholic Near Welfare Association*), qui collabore toujours activement avec le dicastère, mais aussi l'Œuvre d'Orient encore très active, et qui contribue à la diffusion de la connaissance du monde oriental parmi les Latins. La ROACO (Riunione delle opere di aiuto alle Chiese orientali), qui réunit ces organismes et une douzaine d'autres, est en revanche plus récente (1968). Aujourd'hui, quoi qu'il en soit l'Orient chrétien n'est plus seulement oriental – certaines Églises comptent plus de fidèles dans la diaspora que dans leur patriarcat d'origine – mais aussi outre-océanique : « La casa orientale oggi è il mondo ».

La journée s'est terminée par deux interventions sur des fonds moins connus des historiens de la période contemporaine. L'**Archivio della Penitenzieria Apostolica**, situé au Palais de la Chancellerie, comprends la documentation du dicastère du XV^e siècle à nos jours. Les registres *Matrimonialium et Diversorum* sont ouverts à la consultation jusqu'au pontificat de Pie X, ainsi que les séries relatives aux cas, matières et situations de for interne dont s'est occupé le dicastère. Pour le pontificat de Pie XII, plusieurs séries et dossiers peuvent intéresser les chercheurs. Ugo Taraborrelli en a évoqué un certain nombre, parmi lesquels, dans la série *Facoltà (1939-1952)*, le cas des « facultés » pour les chapelains militaires allemands, français et italiens (1939), pour les représentants pontificaux (1942), ou de manière plus précise relatives à la *Caserna IV Novembre* d'Ostie (1943). La série « *Voti* » (1940-1951) contient les archives des cas et questions traités au sein de la *Segnatura della Penitenziaria Apostolica*, comme la question du serment aux gouvernements d'occupation (en Pologne en 1941, à l'égard de la République sociale italienne en 1943), de l'appartenance au Parti libéral italien (1946) ou au Parti communiste italien (1948), de la régulation naturelle de la fertilité selon la méthode Ogino-Knaus (1942-1943). L'**Archivio Storico Generale della Fabbrica di S. Pietro**, situé au sein même de la basilique Saint-Pierre, est mieux connu des historiens de l'art. Il contient la mémoire historique de la construction de la nouvelle basilique vaticane, du début du XVI^e siècle à nos jours, et avec elle, l'histoire de l'institution chargée de sa reconstruction et de sa conservation, la *Fabbrica di San Pietro in Vaticano*. Les documents conservés sont donc variés, et d'ordre économique, administratif et financier, mais aussi historique, artistique et architectural. On trouvera donc des livres de comptes, des rapports de travaux, mais les fonds sont particulièrement riches aussi de plans et de photographies, comme l'ont illustré **Simona Turziani** et **Assunta Di Sante**. Trois séries sont actuellement ouvertes à la consultation : Fondo Fabbrica di San Pietro in Vaticano (le plus vaste), Fondo dell'Arciconfraternita del Santissimo Sacramento nella Basilica di San Pietro in Vaticano, Fondo Margherita Accossato e Roberta Manto. Les Archives disposent de divers instruments de recherche : au précieux index de près de 20 000 fiches de données synthétiques qui date des années 1960, s'ajoutent deux inventaires informatisés, topographique et chronologique, ainsi qu'un catalogue analytique dont la constitution sur support informatique est en cours.

Mgr Pagano, préfet des Archives apostoliques vaticanes, a conclu cette dense journée en remerciant les participants. Tous les centres d'archives de l'Église, à Rome, et du Saint-Siège, n'ont pas pu être représentés : l'horizon de la recherche demeure plus vaste encore. Pour autant, le panorama présenté est à même de servir les historiens dans leurs travaux à venir. Il a fallu un travail long et patient, de près de 15 ans, pour les archivistes et le personnel des AAV comme de la majeure partie des autres centres d'archives, afin de classer les fonds, de numéroter les documents, de réaliser des inventaires de plus en plus précis, et d'organiser leur mise en format numérique. Mgr Pagano a souligné encore une fois que de ces nouveaux fonds disponibles aux AAV – environ 250 000 documents – émerge, comme il a été dit, l'ampleur du mouvement de dons, affluant depuis les quatre coins du monde mais surtout des États-Unis, vers le Saint-Siège, pour être aussitôt redistribués ; comme il ressort aussi la rapidité et l'efficacité avec laquelle est repensée et renforcée toute une administration de la charité. Les témoignages quant à l'assistance fournie par l'Église – le pontife, les catholiques, les religieux et les ecclésiastiques – aux persécutés contribueront à démentir la « légende noire » du pape Pie XII, de même que les remerciements et les paroles de louanges à son égard à la fin de la guerre, notamment par plusieurs personnalités du monde juif. Les réservations pour venir consulter les fonds Pie XII aux AAV ont commencé il y a plusieurs mois : on compte plus de 150 réservations, qui vont jusqu'au mois de juin.